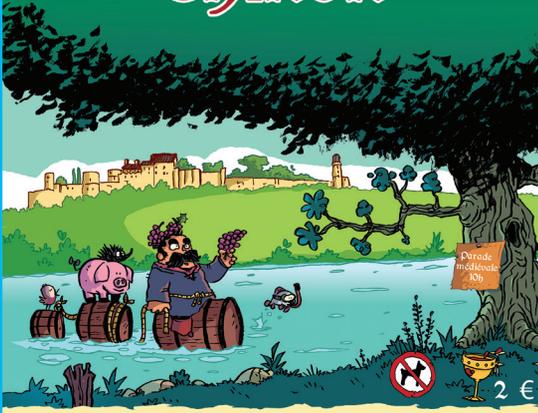


Chinon Actus

VILLE DE CHINON

N° 18 | août 2022

Marché Médiéval Chinon



Entrée médiévale 10c
2 €

6 Août - Entrée Libre

CHRONO CHINON LE XV SUPER Chinon MUSEE ANI ME DE LA BOULANGERIE E.LECLERC CHINON VIENNE & LOIRE TOURAINE CHINON

Marché médiéval Samedi 6 août

Tant attendu depuis deux ans et privé de son public à cause du Covid, le marché médiéval fait son grand retour cet été à Chinon pour notre plus grand plaisir.

De 9h à 23h (fermeture des tavernes), vous pourrez déambuler au son de la musique dans les rues historiques de la Ville et découvrir de nombreux artisans tous spécialisés dans les objets médiévaux (art, gastronomie, bijoux, céramistes, ...), plus d'une cinquantaine seront à rencontrer dans l'enceinte du marché.

Nouveauté cette année, le périmètre du marché s'agrandit en profitant d'un espace dédié sur le Quai Charles VII.

La traditionnelle parade médiévale sera au départ du Quai Danton à 10h, vous permettant une vue d'ensemble sur les nombreux costumes d'époque, accompagnée par les troubadours, les musiciens, les jongleurs et cracheurs de feu mais également par les associations Chinonaises qui ont préparé depuis plus d'un an ce grand retour.

Troupes et artistes offriront au public des spectacles surprenants vous emportant dans un univers hors du temps.

Nous vous attendons nombreux pour une journée festive et joyeuse dans le respect du bien-vivre ensemble !

Nocturne artisanale Samedi 13 août

Au programme de cette nocturne aoutienne : des moments burlesques, des regards étonnés, des sourires radieux et des enfants heureux.

Une quarantaine d'exposants s'installeront place du Général de Gaulle, devant le tribunal et la mairie en proposant de la restauration rapide (moules/frites, couscous, crêpes et galettes) mais également des produits artisanaux (pierres, bijoux, créations pour enfants, sacs à mains, bracelets en perles, ...).

Théâtre de rue et musique vous plongeront dans des univers décalés avec :

Les Aquamen : Cie Machtiern
18h30 à 19h15 et 22h30 à 23h15

Une rencontre avec deux êtres étranges essayant au hasard des rencontres de se faire indiquer le bon chemin, la bonne adresse.

Ils questionnent, s'interrogent sur l'architecture, sur les lieux qu'ils découvrent au hasard de leur cheminement.

Les Caboches : Cie Machtiern
20h à 20h45 et 21h45 à 22h15

Sérieuses, étonnées, curieuses, ... les Caboches nous entraînent tour à tour dans leur univers joyeux ou inquiétant...

Les Transformateurs acoustiques :
21h à 21h30 et 22h30 à 23h

Ils sont cinq, et bien décidés à transformer n'importe quel morceau qui les botte, quitte à rendre leur répertoire éclectique au possible. Leurs instruments de bric et de broc ne craignent aucune mélodie ou ligne de basse, ne tremblent pas devant les rythmes et riffs de guitare les plus syncopés. Ils sont même prêts à chanter s'il le faut.

Places en fête

La programmation de Places en fête continue tout au long du mois d'août : concerts, mercredis récréatifs, rencontres intergénérationnelles, remise en forme, magie, atelier textile, ... des activités variées pour toute la famille, à découvrir sur notre site internet : ville-chinon.com

Ne manquez pas nos deux concerts de clôture le dimanche 28 août place Hofheim avec à 17h30 : Western Baklava pour un balk'n'Roll avec des musiques endiablées alliant la sauvagerie du Grand Ouest et la décadence explosive venue de l'Est et à 19h, Pura Vida pour du Ska Band qui vous envouteront avec leur musique joyeuse donnant envie de danser.



Mille et une lumières

Le Collectif Les Potes au feu réinvestit pour la 4^{ème} et dernière année la collégiale Saint-Mexme



Entre chien et loup, les portes de la majestueuse collégiale s'ouvrent sur un parcours composé de milliers de bougies et de flammes, installées sur des structures plus insolites les unes que les autres... Déambulez dans les différents espaces redessinés par le vacillement des lueurs douces et colorées. Vivez une nouvelle expérience poétique et magique, laissez-vous porter dans un moment hors du temps !

Mardis 9, 16 et 23 août à partir de 21h30, jusqu'à 23h30. Tarifs : 3€ / gratuit - 18 ans. Billetterie à l'office de tourisme jusqu'à 19h et sur place à partir de 21h15, (espèces et chèques).

Nuisances sonores, non respect des règles et sécurité routière

Nous sommes régulièrement interpellés sur la présence persistante d'actes d'incivilité routière et de non respect des règles du code de la route. Ces actes génèrent des perturbations sonores, des perturbations de la circulation et remettent en cause la sécurité de tous.

Un certain nombre d'actions ont été menées par la Police Municipale et la Gendarmerie. Elles seront poursuivies et amplifiées dans les semaines à venir.

Concernant le bruit des deux roues (amende 135 € et immobilisation du cyclomoteur)

En mai, juin et juillet 2022, des contrôles de deux roues motorisés ont été effectués en partenariat avec la Gendarmerie. Des verbalisations avec immobilisation des véhicules pour émission de bruits excessifs ont été appliquées.

Des contrôles ponctuels (bruit ou pour conduite dangereuse en agglomération) continuent à être réalisés.

Concernant les vitesses excessives (amende 135 €, mise en fourrière)

Des contrôles ponctuels sont effectués par la PM à l'aide de jumelles laser.

Afin de pouvoir lutter plus efficacement contre ces comportements dangereux, la Communauté de communes Chinon

Vienne et Loire a pour projet de doter la PMI (Police Municipale Intercommunale) d'un nouveau radar portable ainsi que d'un curvomètre. Ce nouvel appareil permet de mesurer la vitesse maximale des deux roues, notamment les cyclomoteurs mais aussi les nouveaux engins de déplacement (trottinettes électriques...). Il pourra être utilisé sur l'ensemble des communes membres, en partenariat avec la Gendarmerie Nationale (Brigade motorisée, Brigade territoriale) le cas échéant et permettra de sanctionner les conducteurs en infraction, une immobilisation du véhicule voire son placement en fourrière pouvant être prescrits.

Sur le Quai Pasteur, si les radars pédagogiques enregistrent une baisse de la vitesse moyenne depuis la fin des travaux, certaines vitesses restent excessives et porteuses de danger. Des contrôles ponctuels avec verbalisation seront effectués prochainement.

Concernant le stationnement sur des zones non autorisées

Ces situations constituent une priorité d'intervention et de sanction depuis le début de l'été. En juillet, une bonne dizaine de verbalisations ont été réalisées en coeur de ville. Ces actions seront poursuivies et étendues, notamment au Quai Pasteur pour lequel il est rappelé que le stationnement est interdit sur les trottoirs, comme dans le reste de la ville, l'amende étant de 135€ avec éventuellement placement en fourrière.

Conseils et méthode pour débroussailler vos terrains en période de canicule

Le débroussaillage consiste à limiter les risques de propagation d'incendie dans des zones exposées (en pratique, aux abords des forêts). L'opération consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchage, feuilles...) pouvant prendre feu et propager un incendie aux habitations.

Pourquoi débroussailler en été ?

- Pour protéger sa famille, sa maison, son terrain et ses biens,
- Pour protéger la forêt et faciliter l'accès des pompiers en cas d'incendie ou d'interventions
- Pour limiter la propagation du feu et diminuer son intensité.

Comment débroussailler ?

- Eliminer en premier tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches
- Eviter les arbres ou les branches à moins de 3m des habitations. Eviter le surplomb des toitures par des branches.
- Elaguer les branches jusqu'à une hauteur minimale de 2 m et supprimer les arbustes.
- Espacer les résineux de 2 m des autres arbres
- Dégager un gabarit de passage de 4m minimum sans branches ni arbustes sur les voies d'accès. Débroussailler sur 3m de part et d'autre des voies d'accès.

Renseignements : www.indre-et-loire.gouv.fr/old

Ouvertures estivales : deux commerces à découvrir

La période estivale est propice à la nouveauté et au changement. A Chinon, deux commerces ont ouvert leurs portes courant juillet pour la saison d'été et plus si les clients sont au rendez-vous :

- la Fourmi baladeuse - 24 place du Général de Gaulle. Sept artisans et artistes vous présentent leur travail à Chinon jusqu'au 28 août : Mélane, Mer-Made, Atelier du pied de nez, MAIA Laine, Fukanō Kanō, Isabelle Mariana (Isée Créations), Nathalie schweitzer.

- Restaurant healthy Açai store - place Hofheim Venez découvrir l'Açai, petite baie d'Amazonie, remarquable concentré d'antioxydants. Vous trouverez aussi de super jus à base de fruits frais (ananas, orange, fraise, kiwi, mangue, ...), une boisson détox très rafraichissante, des toast avocat et betterave sur pain au levain, de délicieux smoothie à la Spiruline ! et biens d'autres et des salades savoureuses.